

LE CANAL

Journal populaire-Propulsé par le POPIR

Vol. 2, no 2 Hiver 2014

50 000 LOGEMENTS SOCIAUX COMMENT LES GAGNER?

LOGEMENTS SOCIAUX

Certes, la réponse n'est pas simple. Toutefois, seules les luttes que nous menons peuvent être gagnées et c'est pourquoi tout, absolument tout, doit être mis en œuvre. Il faut continuellement consolider notre mouvement et nous mobiliser contre la gentrification et pour la construction de solutions de rechange : des projets de logements sociaux pertinents pour les gens du quartier. Pour ces projets, ça va bien sûr nous prendre un programme : on veut 50 000 logements sociaux.

Lutter contre la gentrification

La mobilisation pour le droit au logement s'est toujours inscrite dans une perspective plus large : le droit à la Ville pour toutes et tous. Dans les années 1960 et 1970, Montréal s'est lancé dans une vaste opération de rénovation urbaine qui passait par la démolition des quartiers populaires et leur reconstruction en logements moins abordables. Les gens se sont organisés localement en comités et ont lutté - le POPIR est d'ailleurs né dans cette mouvance sociale en 1969.

Aujourd'hui, c'est la gentrification qui s'attaque à nos quartiers, à nos logements, à nos voisins et voisins en les remplaçant par des condos plus ou moins chers mais généralement inaccessibles aux gens du Sud-Ouest. C'est dans cette lutte

plus globale que s'inscrit le mouvement À qui la Ville?, ainsi que toute notre lutte.

Lutter pour 50 000 logements sociaux : VRAIMENT un minimum

Même cachées derrière des arguments de mixité sociale, l'administration locale et la Ville de Montréal favorisent plutôt l'ère du tout-condos.

Les gros projets urbains sont des projets de condos et les investissements publics (parcs, woonerf, et cie) leur pavent la voie. Pour que les quartiers du Sud-Ouest répondent aux besoins de la majorité de locataires, il faut créer beaucoup de logements sociaux. En effet, au moins 2 800 ménages consacrent la moitié et plus de leur revenu au loyer!! Il faut donc 50 000 logements sociaux au Québec... pas quelques dizaines par-ci par-là. La crédibilité de notre lutte dépend aussi de la crédibilité de nos demandes : 50 000, c'est un minimum!!

Multiplier et diversifier nos moyens d'action

Pour les gagner ces 50 000 logements sociaux, il faut que notre mouvement se mette en action sur une base quotidienne, il faut que le gouvernement sente qu'il n'a plus le choix de débloquer les fonds. Depuis plusieurs années déjà, nous faisons valoir nos revendications à l'occasion des budgets et des élections. Nous avons aussi par-

ticipé à des caravanes à travers tout le Québec et à la commission populaire itinérante sur le droit au logement avec le FRAPRU. Le réseau s'est consolidé, des centaines de personnes à travers le Québec ont dénoncé le problème du logement...la preuve a été faite et les alliances sont réelles.

Suite page 4

**ON PARTICIPE À LA MANIF DU FRAPRU
LE 9 FÉVRIER!
RENDEZ-VOUS AU POPIR À 12H30!**



BASSIN DU NOUVEAU HAVRE

Difficile de développer un projet communautaire au milieu des condos!

Par POPIR-Comité Logement

Les Bassins du Nouveau Havre (BNH), c'est la partie nord-ouest de l'ancien site de Postes Canada (le Tri Postal au 1500, Ottawa), au bord du Canal de Lachine. Cet immense terrain de près de 10 hectares est en plein cœur de Griffintown. Depuis plus de 5 ans maintenant, le redéveloppement de ce site est l'objet de luttes. Dans un premier temps, les groupes communautaires ont fait valoir que ce terrain, propriété de la SIC – Société immobilière du Canada, revenait à la communauté puisqu'il avait été payé avec nos impôts fédéraux! C'était sans compter la cupidité de la SIC et la voracité des promoteurs qui avaient déjà décidé d'y faire beaucoup d'argent avec des condos. Finalement, le milieu a obtenu que 20% des 2000 unités soient du logement social : on allait avoir 400 nouveaux logements sociaux dans la Petite-Bourgogne!

Un premier développement en trois phases

La victoire restait toutefois douce-amère : comment développer sur un terrain aussi cher et contaminé ? Des tours de 7 ou 8 étages seraient-elles adaptées aux besoins de la communauté? Quelle qualité de vie réserve-t-on à ces centaines de familles et à leurs centaines d'enfants, au milieu des condos, sans épicerie, sans école et sans garderie? Malgré tout, le milieu a décidé d'embarquer et avant même d'avoir la réponse à ces questions, il convoquait les mal-logés du quartier à l'automne 2009 pour leur annoncer la fondation d'une coopérative de 180

logements (sic), la première phase du projet! Quatre ans plus tard, le noyau fondateur (ou ce qu'il en reste) a enfin réussi à entamer le projet, relevant de multiples défis, à commencer par la décontamination du terrain. Si tout va bien, les premiers locataires entreront dans leur logement à la fin 2014. Les deux autres phases devraient démarrer bientôt. Il reste 220 autres logements à développer. On ne sait toujours pas où seront l'école et les commerces abordables.

Un deuxième développement à planifier

Il reste 3 terrains à développer par la SIC, dont un au bord du Canal. Pour l'un des trois terrains, l'offre d'achat du milieu communautaire a été acceptée et un projet de 100 logements sociaux financés par le ministère des transports (MTQ) pour «compenser» la démolition du 780 St-Rémi dans St-Henri va y voir le jour. Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), comme partenaire va y développer un projet d'économie sociale, le Carrefour de la création. Il y aura aussi de la place pour un CPE. Les deux autres terrains, eux, sont convoités par un promoteur de condos (sic); ils étaient initialement réservés pour le projet du RESO.

Mettre en réserves pour casser les prix et mieux développer

Le flou autour du développement de l'ensemble du site, l'incapacité de répondre à des questions structurelles telles la capacité d'avoir une mixité de fonction dans le secteur, l'urgence de développer avant de perdre le terrain sans même avoir le temps d'analyser quelle formule est la plus adéquate... toutes ces questions militent en faveur de notre revendication : la mise en place d'une réserve foncière à des fins de logement social et dans ce cas, d'équipements communautaires !

Dès le début, ces terrains auraient du être mis en réserve :

- afin que le coût au pied carré cesse de grimper sous la pression des condos avoisinants;

- afin de permettre une réelle réflexion sur le développement intégré du site. La Petite-Bourgogne a déjà connu dans les années 1970 la reconstruction en catastrophe d'une partie du quartier, avec notamment les îlots St-Martin. Il y a des leçons à en tirer!

Sur ce dossier-là, obtenir une réserve foncière nous aurait mieux servi que d'obtenir un pourcentage d'inclusion qu'on peine à réaliser ! Il reste 2 terrains, allons-nous apprendre de nos erreurs et exiger leur mise en réserve ?

Hommage rendu à l'ancienne usine Sonoco

L'assassinat de Griffintown par les promoteurs

Par Daniel Guilbert

L'ancienne usine Sonoco a été démolie il y a un peu plus d'un an, au moment même où l'Office de consultations publiques de Montréal (OCPM) se penchait sur l'avenir du bâtiment. En effet, alors que je présentais mon mémoire pour la sauvegarde de la Sonoco, une grande partie du bâtiment était démolie afin de laisser place à un éventuel projet de condos; une tour de 14 étages. Nous avons d'ailleurs été nombreux à questionner la crédibilité des audiences publiques étant donné les nombreux projets privés déjà en cours de développement dans le secteur Griffintown.

L'usine Sonoco était l'une des plus vieilles structures du quartier. Certaines de ses composantes avaient plus de 150 ans. Son emplacement était significatif aussi, puisqu'elle était située tout près des écluses Saint-Gabriel, faisant donc partie d'un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle.



Sonoco, qui est une compagnie qui fabrique des rouleaux de carton à partir de carton recyclé, était la dernière entreprise à avoir occupé les lieux, mais en fait le site était composé de plusieurs anciennes usines qui avaient été jointes ensemble par une multitude de passages et de ponts couverts, et dont la grande majorité dataient des années 1850 à 1880. Inutile de dire que des bâtiments ayant cent cinquante ans et plus, le long du canal Lachine, et même ailleurs dans l'arrondissement du Sud-Ouest, il en existe très peu. L'intérêt de ce site en particulier était justement qu'une multitude de petites usines, datant du 19e siècle, avaient été préservées.

Si plusieurs des anciens bâtiments avaient été modifiés, quelques-uns avaient été préservés dans leur état presque original. Dans ceux-ci, particulièrement ceux datant des années 1800, les poutres et colonnes, sans doute originales,

avaient environ 12 à 18 pouces d'épaisseur, et étaient généralement en excellente condition. Quel bel espace ces anciennes usines auraient pu devenir! Malheureusement, le conseil d'arrondissement qui était alors au pouvoir a autorisé la démolition de l'ensemble de l'usine. Pas une seule brique n'a été préservée.

L'immeuble comme tel était peut-être une propriété privée, mais le patrimoine historique, lui, appartient à toute la population, et ceci concerne autant les résidentes et les résidents du quartier que la population du pays tout entier puisqu'il s'agit du berceau industriel du Canada.

Le développement de Griffintown est une faillite totale, en ce qui concerne l'intégration du patrimoine historique industriel, bien qu'elle ait été prônée par la plupart des politiciens, historiens et autres urbanistes de la Ville. D'une certaine façon, Griffintown n'existe plus; les promoteurs privés qui ont envahi le quartier se sont même approprié son nom. Griffintown réfère maintenant à un quartier huppé et artificiel.

R.I.P. Griffintown.

NOTORIOUS

FOR ALL THE WRONG REASONS

Upscale Men's Barbershop Evicts Tenant, Gentrifies Neighbourhood

Par POPIR-Comité Logement



Corey Shapiro is the toast of Montreal's creative elite, a young, successful entrepreneur who designs vintage sunglasses for international celebrities like Lady Gaga and Kanye West. Small wonder, then, that culture reviewers were tripping over each other to fawn over Shapiro's newest initiative, an upscale, men-only barbershop at the corner of Notre-Dame and de Courcelle, in Saint-Henri.

At NOTORIOUS, as the shop is called, customers can experience a luxury shave or hair cut while being plied with fine alcohol and relaxing in Versace-furnished surroundings. For \$1000, one can even be shaved with a golden razor! All of this, according to Shapiro, fits in well with the surrounding community. He stated in Cult Mtl magazine that the concept was meant to "bring

communities together," and assured cultural reviewer Notable.ca that "the local community has embraced the shop".

Not that they have much choice. The area around de Courcelle and Notre-Dame has experienced an aggressive gentrification in the last months, including the whole-sale eviction of a local rooming house and the opening of several luxury restaurants and bars.

And despite all their rhetoric about inclusivity, the Notorious owners are part and parcel of this process.

Just ask Karen Cameron, the tenant who lived upstairs from the soon-to-be-opened Notorious until April of 2013, when she was evicted by Shapiro. After losing her job at the newly-hip neighbourhood Bar de Courcelle, she was informed in March that Shapiro had purchased her home, and, contrary to all existing legal rights, was expected to leave her apartment by the beginning of April. After sustained pressure from Shapiro, including changes to the conditions of her lease and an illegal rent hike, Cameron agreed to leave. The movers hired by Shapiro da-

maged her belongings, and when she tried to claim this amount from him, he responded with a letter threatening to charge her for all the renovations he had done in the apartment he had just illegally repossessed.

The simultaneous loss of Cameron's job and home caused her great stress, manifesting in headaches, back pain, hypertension and diabetic flare-up, as well as depression and anxiety. But she also lost the social and personal networks that come with long-time residence in a

neighbourhood, as she was forced to move west to Ville St-Pierre to find an affordable apartment. To make matters worse, at the time of this writing, Shapiro is still not listed in the City of Montreal's tax registry as the legal owner of the apartment in question. The true landlord, one Elio Mignacca, owns significant prime real estate in the area. While we can't know what deal was worked out between them, does this mean that Shapiro illegally evicted a tenant for an apartment he didn't even own?

Notorious, indeed. Notorious gentrifier, and Notorious disrespector of tenants' rights.

À QUI LA POINTE?

ON SE MOBILISE CONTRE LE LOGEMENT MARCHANDISE!

Par Marco Sylvestro et Karine Triollet, Table de concertation Action-Gardien

Depuis la rentrée 2013, la table de concertation Action-Gardien et le comité logement Regroupement Information Logement de Pointe-Saint-Charles ont mis en branle une campagne d'information et de mobilisation sur le droit au logement. Pointe-Saint-Charles se développe en fonction de l'agenda des promoteurs et des spéculateurs. Plus de 2300 condos sont prévus et le quartier se transforme. Plus on approche du Canal, plus les projets tels le Myst ou le Nordelec sont luxueux et tournent le dos au quartier. On se demande pour qui se font ces projets : 80 % des ménages locataires montréalais sont exclus des développements et n'accéderont jamais à la propriété, même d'un condo dit « abordable ». Le logement communautaire devient la seule option pour les familles avec enfants et les ménages à petit et moyen revenus pour rester dans leur quartier. Pendant que les valeurs immobilières flambent, que les « plex » se transforment en unifamiliales et les logements locatifs en condos, le loyer moyen a augmenté... de 61 % en 10 ans.

Nous revendiquons donc un virage à 180° dans la politique d'habitation, axé sur le droit au logement et non plus sur le logement marchandise. Il est encore temps d'agir ! Une véritable planification et des gestes politiques fermes sont cruciaux pour l'avenir du quartier...

SUIVEZ LE BLOG DE LA CAMPAGNE: <http://aquilapointe.com>

La construction d'un maximum de logements sociaux et communautaires

Il faudrait construire 1000 logements sociaux supplémentaires à Pointe-Saint-Charles pour atteindre 40 %, ce qui exige une action musclée des gouvernements :

- Une réserve de terrains et de bâtiments pour des COOP et OBNL.
- Une stratégie d'inclusion renforcée : un minimum de 40 %.
- Plus d'unités accordées par Québec soit 22 500 logements sociaux en 5 ans pour Montréal.
- Revoir les programmes comme AccèsLogis.



La protection des logements locatifs :

- Le maintien des subventions dans les coops et OBNL pour le maintien des ménages à faible revenus.
- Des programmes pour entretenir et rénover les coop, OBNL et HLM.
- La protection des logements locatifs privés via le respect du règlement contre la conversion en condos, et la fin des démolitions pour fins de copropriété.
- Un registre des baux pour protéger les locataires.

Un moratoire sur le développement de condos et de grands projets. Si rien n'est fait, la part du logement social chutera de 40 % en 1996 à 27 % vers 2017.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT URBAIN, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

LES CONSULTATIONS QU'OSSA DONNE?

Par POPIR-Comité Logement

Au début du mois d'octobre, on apprenait que le ministère des Transports (MTQ) débloquait 1,5 M\$ afin de financer un exercice de planification et de développement urbain dans les secteurs voisins de l'échangeur Turcot (soit un vaste secteur composé du Village Turcot, du pôle Gadbois, du sud de St-Henri, et des secteurs Galt et Cabot dans Côte-St-Paul).

Rappelons-nous que la reconstruction de l'échangeur Turcot a été l'objet d'une importante bataille menée par la population des quartiers St-Paul et St-Henri dans les dernières années. Durant cinq années, résidentes et résidents, groupes communautaires, urbanistes, architectes et environnementalistes se sont démenés afin de contrer le projet rétrograde du MTQ



et de proposer des solutions de rechange. Des centaines de personnes et de groupes sont intervenus lors des audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), affirmant de façon quasi unanime leur opposition au plan du Ministère. Au final, le MTQ n'a retenu que quelques miettes des recommandations du BAPE. Si aujourd'hui on en entend moins parler, le MTQ conti-

nue d'aller de l'avant avec un projet qui aura des impacts importants sur les quartiers limitrophes.

Après l'annonce au début du mois d'octobre, on a l'impression de revenir à la case départ. L'élaboration d'un Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) nécessitera la mobilisation de toute la communauté. Si le PDUES est présenté comme une démarche participative de

planification urbaine, en réalité, l'objectif est de développer une vision commune du développement d'un secteur donné. Il ne s'agit pas d'un espace décisionnel.

Au fil des exercices de consultation publique, à force de

déposer des mémoires, de partager notre vision du développement lors de forums, de charrettes de design et d'autres exercices citoyens, l'optimisme en prend un coup. Il est évident que les résultats du PDUES dégageront une vision somme toute intéressante : gageons qu'il y aura consensus autour de la nécessité de développer du logement social, surtout pour les familles, l'importance de maintenir

des zones d'emplois, de préserver le caractère public du parc du Canal de Lachine, de développer le système de transports en commun et l'accès aux services.

Mais au final, une fois que toute l'énergie d'une communauté aura été canalisée à dire (encore une fois) l'évidence, qui prendra les décisions? S'il n'existe pas une volonté claire de la part des différents paliers gouvernementaux d'investir des fonds publics afin de concrètement répondre aux besoins de la population des quartiers populaires, ce sont les promoteurs privés qui décideront du développement. Et leurs intérêts vont rarement dans le sens de l'intérêt collectif.

Ce portrait des exercices de consultation publique est certes sombre, mais la conclusion est loin de l'être. Si nous voulons comme collectivité nous approprier le développement des quartiers que nous habitons, nous devons nous mobiliser et faire pression sur ceux et celles qui sont au pouvoir. Par des actions collectives et des moyens de pression, nous pouvons rendre nos quartiers moins attrayants pour les promoteurs immobiliers.

Déposer un mémoire lors des consultations publiques du PDUES, c'est bien. Y participer avec une cinquantaine de ses voisins et voisines, un mégaphone et des pancartes, c'est mieux.

Bonne consultation!

50 000 logements sociaux

Suite de la une

C'est sur la base de ce mouvement que maintenant, nous devons monter le ton ! Cela veut dire qu'il faut être constant dans nos revendications et toujours taper sur le même clou : «50 000 logements sociaux». Il faut multiplier les actions et les diversifier : on rencontre nos député-e-s, on écrit des lettres ouvertes dans les journaux, on fait des actions locales (voir l'annonce d'une action cet hiver), des manifestations nationales (voir l'annonce pour la manif du 9 février!!), on occupe des bureaux d'élue-s ou de ceux et celles qui influencent les élu-e-s (voir photo de l'occup du 11 décembre!), etc. Il faut finalement être «menaçant» et faire comprendre au gouvernement que si nous n'obtenons pas les 50 000 logements sociaux revendiqués, les squats de terrains du type À qui la Ville? pourraient bien se multiplier, partout au Québec! Il est vrai que pour gagner 50 000 logements sociaux, le nombre de personnes qui se mobiliseront et participeront aux actions sera déterminant. Nous avons besoin de vos idées et de votre énergie pour concevoir des actions marquantes. Vous pouvez participer de diverses façons à ce mouvement, en commençant pas devenir membre du POPIR-Comité Logement et en assistant aux réunions des comités mobilisation, aux rencontres À qui la Ville?, et plus encore.

Comment joindre À qui la Ville?

Le 8 janvier dernier, des militant-e-s se sont réunis au POPIR sous la bannière À qui la Ville? On se souvient qu'à la suite du squat du terrain de Sergakis en juin dernier, le groupe a obtenu deux terrains à développer en logement social. La lutte continue contre la gentrification et pour obtenir les terrains et les unités AccèsLogis nécessaires et les rencontres se poursuivent. Pour participer, contactez le POPIR-Comité Logement au 514-935-4649.

LE CANAL

4017, rue
Notre-Dame
Ouest
Montréal (Qc)
H4C 1R3
514-935-4649

Éditeur: POPIR
Comité-Logement
www.popir.org
Impression:
Payette &
Simms

Le Canal est un périodique d'information locale de l'arrondissement du Sud-Ouest. Il est écrit en grande partie par des collaboratrices et collaborateurs bénévoles. Le contenu du journal est sous la responsabilité du comité de rédaction.

Le Canal privilégie le traitement de dossiers locaux ; il analyse la réalité des gens et des groupes communautaires du territoire qu'il dessert et propose une couverture de ses activités sociales et culturelles. Toute personne intéressée par les objectifs poursuivis par Le Canal peut suggérer sa collaboration. Les auteurs ont la responsabilité des textes qu'ils signent. Le comité de rédaction du journal se réserve le droit de refuser ou d'abréger les textes reçus. Toute reproduction des textes et des photos publiés par Le Canal

est encouragée. Prière de mentionner la provenance.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1929-9265 (Le Canal – Imprimé)
ISSN 1929-9273 (Le Canal – En ligne)
S.V.P. Partager ou recycler

CE QUE NOUS PORTONS, CE N'EST PAS QUI NOUS SOMMES

RÉFLEXION SUR LES DOCTRINES ET LES SYMBOLES RELIGIEUX

Par Claudia Valencia

Je suis d'origine péruvienne, je suis citoyenne canadienne et de confession musulmane. Je porte le voile. Je me considère aussi Québécoise. J'ai appris le français, je prépare le pâté chinois, le spaghetti aux boulettes de viande, la poutine et d'autres recettes apprises au Québec. Ma famille et moi mangeons un petit déjeuner typiquement québécois; des céréales ou du pain grillé avec du bon sirop d'érable. Nous préférons aussi manger les fruits produits au Québec comme les fraises, les framboises, les bleuets et les pommes. Nous utilisons le savon à lessive et le savon corporel fabriqués par une entreprise québécoise. Ainsi, je considère que ma famille et moi-même sommes intégrées à la culture québécoise.



En novembre dernier, j'ai écouté une émission de télévision lors de laquelle on présentait des militantes du groupe Femen, un groupe féministe fondé en Ukraine. Les militantes avaient récemment organisé une action lors de laquelle elles se sont présentées seins nus à l'Assemblée nationale afin d'y dénoncer la présence du crucifix. Ces mi-

litantes considèrent que toutes les religions oppriment les femmes et que toutes les femmes qui portent le voile sont réprimées et soumises. Les Femen se revendiquent du mouvement féministe. J'ai cherché la définition de féminisme dans le dictionnaire. Il s'agit d'une « doctrine » qui prône l'égalité entre les hommes et les femmes. J'ai ensuite cherché le mot « doctrine ». Il s'agit de l'en-

semble des opinions auxquelles adhère une personne. Finalement, j'ai encore une fois consulté le dictionnaire afin de trouver le mot « religion » : ensemble de



doctrines et de pratiques ayant pour objet les rapports de l'âme humaine avec le sacré.

Peut-on alors considérer que les Femen pratique une forme de religion? Elles suivent une doctrine tout comme moi. Elles se dévêtissent afin de se faire entendre. L'Islam accorde quant à elle une grande importance à la protection de la pudeur en favorisant le port de vêtements amples qui cachent les formes physiques. Je n'ai pas à me dévêtir pour être entendue. Toutefois, je ne juge pas les gens en fonction de leur tenue vestimentaire.

En effet, je n'ai rien contre les jeunes femmes qui portent des jupes courtes, ou les hommes qui portent des pantalons larges qui dévoilent leurs sous-vêtements. Ce sont ces mêmes personnes qui m'aident parfois à monter les escaliers avec ma poussette.

Je n'ai rien non plus contre la présence de symboles religieux, notamment catholiques, puisqu'il s'agit de l'une des plus anciennes religions pratiquées au Québec. La présence du crucifix à l'Assemblée nationale est pour moi un symbole historique et culturel québécois.



Les pratiques religieuses, les doctrines, diffèrent d'une personne à l'autre car nous en faisons chacun notre interprétation. Nous ne devons pas juger les gens en fonction de leur tenue vestimentaire. Nous devons plutôt nous comprendre en fonction des valeurs humaines qui nous unissent. Je pratique une religion minoritaire au Québec et je ne voudrais imposer ni me faire imposer des règles qui m'interdiraient de pratiquer ma religion. Et jamais je ne m'empêcherai d'exprimer ce que je pense.

Le spectre de L'Échangeur Turcot

Par Agathe Melançon

Écran blanc

Sur une autoroute enneigée

Trahison des pneus qui grincent

La glace déroute

Racontant une histoire

Dans le temps et l'espace

Sous le ciel mi-étoilé, mi-nuageux

Des grains d'asphalte coulent

Il est temps de réagir

Pour éviter une avalanche d'automobiles

Dans le vide cimenté

D'un balcon

Les caméras filment

La structure froide

Mi-lointaine

Mi-fontaine de jouvence

Pour les camions migrants

Du haut du ciel

Il se dessine des lignes courbes

Des dégradés de gris et de noir

C'est toujours moderne

De raser les espaces verts

De fabriquer du prêt à rénover

L'usure des saisons s'orne

De questionnement-hôpital

Pour administrer le futur

De la source au remède

Il faut bien que les gens travaillent

Les pyramides résistent

L'Échangeur Turcot se recycle

Nouvelle structure, nouveaux choix

Renaissance de la lutte populaire

Le désir d'exterminer les peurs

Du monstre pollueur plus petit ou plus gros

Pas de panique, l'échéancier s'absente

Prochain rendez-vous pour quand

Vert pale, vert lime, vert gazon, vert kaki

Viens-t-en mon oxygène

En bonbonne ou en plein poumon

Pompe, pompe pas

Dans le feu de l'action

La fusée des mobilisations

Étouffe ou explose de joie

Mon coco d'Échangeur Turcot

Tu auras amené bien des critiques

Pourquoi n'y a-t-il pas de camion de cirque

Pour t'échapper plein de couleurs

Pour te refaire une beauté

Je voudrais bien que tu séduises

Le gouvernement ainsi que l'environnement

Tous soient bien contents et tous gagnants

Yahoo!

Écoutez la performance d'Agathe sur le web: http://www.youtube.com/watch?v=13QwtvxM_Eg

UNE HISTOIRE POPULAIRE DE MONTRÉAL

St-Henri dans Bonheur d'occasion de Gabrielle Roy

Par Freda Guttman

Publié en 1945, Bonheur d'occasion brossait un portrait extrêmement réaliste de la vie à Saint-Henri, quartier ouvrier de Montréal, en 1940, année où le Canada entrait dans la Seconde Guerre mondiale et où le Québec se débattait encore avec les terribles séquelles de la Crise et une grande pauvreté généralisée.

L'ouvrage de Gabrielle Roy, écrit avec compassion sans tomber dans le sentimentalisme, était le premier roman moderne québécois à présenter un tableau sans fard d'une population ballottée par des forces incontrôlables qui la condamnait à vivre sans espoir et malheureuse.

Bonheur d'occasion a contribué à sensibiliser les Canadiens à la crise du capitalisme telle que vécue dans Saint-Henri. Nombreux ont été ceux qui, à la lecture du roman, ont dû faire un examen de conscience, et cette oeuvre est considérée comme un jalon important dans la voie qui a mené à La Révolution tranquille des années 1960. C'est un classique de la littérature québécoise, son premier roman urbain et un point tournant dans l'histoire culturelle de la province.

Le livre a connu un vif succès, à la grande surprise de son auteur, qui s'est vu remettre le prestigieux prix Femina de la France en 1947.

La version anglaise, The Tin Flute (1947), s'est méritée le prix du Gouverneur Général de 1947 pour un ouvrage de fiction de même que la Médaille Lorne Pierce de la Société royale du Canada. Distribuée aux États-Unis, elle s'est vendue à plus de trois quart de million d'exemplaires. La Literary Guild of America a consacré The Tin Flute livre du mois en 1947.

De nombreux thèmes – le deuil, la situation des femmes, la futilité de la guerre, les effets de la pauvreté sur la vie de famille – sont abordés dans Bonheur d'occasion. Rose-Anna perd son mari et son fils Eugène, qui se sont enrôlés dans l'armée pour échapper à la misère; son plus jeune, Daniel, meurt d'une leucémie, seul à l'hôpital; une de ses fille décide d'entrer en religion et Florentine se marrie. Le roman étale la vie quotidienne d'une famille, tout en montrant que chacun de ses membres vit dans la solitude. La situation de la femme est dépeinte tout au long du livre tant au plan individuel (les vies de Rose-Anna et de sa fille Florentine) qu'au plan universel (Rose-Anna s'identifie aux femmes dans le monde qui sont touchées par cette guerre insensée). Des considérations féministes percent en filigrane dans la façon dont Gabrielle Roy décrit le rôle de Rose-Anna au sein de la famille. Cette mère est victime des circonstances : son mari est chômeur, le manque d'argent l'oblige chaque printemps à partir en quête d'un nouveau logis, et sa foi catholique l'empêche d'avoir recours à la contraception et l'accule à des grossesses à répétition, ce qui contribue à la miner physiquement et affectivement.

Florentine est en amour avec un jeune homme, Jean, qui la séduit puis l'abandonne. Enceinte, elle se fait épouser par Emmanuel, qui l'aime et ne saura jamais qu'il n'est pas le père de l'enfant. Lui aussi s'enrôle, même s'il met en doute l'utilité et les raisons d'une telle guerre.

L'épisode peut-être le plus poignant du récit est le moment où Rose-Anna se rend compte que son fils de six ans, Daniel, qui agonise à l'hôpital, s'est détaché d'elle pour se tourner vers son infirmière anglophone, qui joue avec lui et l'inonde de cadeaux et d'attention, ce que Rose-Anna n'a pas le luxe de faire. Parmi les cadeaux que l'enfant a reçus se trouve une flûte de métal, un de ses rêves de toujours. Rose-Anna quitte l'hôpital le cœur brisé, submergée par la honte et la tristesse.

Gabrielle Roy était une humaniste : elle a décrit les citoyens de Saint-Henri avec beaucoup de compassion sans faire la morale. Elle a dénoncé les conditions sociales dans lesquelles ces derniers étaient enfermés. Elle réprouvait l'injustice de cette pauvreté extrême et voulait l'exposer au monde entier. Bonheur d'occasion est un livre important qui mérite encore d'être lu par un large public. Bien qu'il concerne une autre époque, on peut en tirer des leçons pour aujourd'hui, si ce n'est seulement pour établir des comparaisons. Les choses dans le fond ont-elles tant changé malgré les différences extérieures?

PEOPLE'S HISTORY OF MONTREAL

BONHEUR D'OCCASION,
A NOVEL ABOUT SAINT-HENRI BY GABRIELLE ROY

Published in 1945, "Bonheur d'occasion", ("The Tin Flute" in the English version) painted a starkly realistic picture of life in Saint-Henri, a working class neighborhood of Montreal in 1940, as Canada was entering World War 11, as Quebec was still suffering from the terrible conditions of the Great Depression, and when, extreme poverty was widespread.

Gabrielle Roy's novel, written with compassion and without sentimentality, was the first modern Quebec novel to present an unflinching portrait of the people of Quebec, caught in uncontrollable forces that condemned them to lives without opportunities, lives of desperation and unhappiness.

"Bonheur d'occasion" was instrumental in awakening Canadians to the crisis of capitalism as it played out in Saint-Henri. The novel caused many in Quebec to take a hard look at themselves and is regarded as being an important stone laid in the foundation for Quebec's Quiet Revolution in the 1960's. It is a landmark classic of Quebec literature, its first urban novel and a turning point in the cultural history of the province.

"Bonheur d'occasion" was an electrifying success much to Gabrielle Roy's surprise. The original French version won her the prestigious French Prix Femina in 1947. Published in English as "The Tin Flute", (1947), the book won the 1947 Governor General's Award, for fiction, as well as the Royal Society of Canada's Lorne Pierce Medal. Distributed in the United States, where it sold more than three quarters of a million copies. The Literary Guild of American made "The Tin Flute" a feature book of the month in 1947.

The book is centered on the Lacasse family and in particular on Florentine Lacasse, and her mother, Rose-Anna Lacasse. Florentine is 17 and a waitress at the "Five and Ten Restaurant"; she finds her current life to be one of drudgery and longs for romantic love, thinking it will rescue her from her situation. She is the sole support of her parents and siblings. Rose-Anna takes on the role of the head of the family, her husband, Azarius being incapable of it.

Many themes – loss, women's condition, the futility of war, the effects of poverty on family life - are treated in "Bonheur d'occasion". Rose-Anna loses her husband and son, Eugene, who both join the Army as a way out of poverty; her youngest, Daniel, dies of Leukemia alone in hospital; one daughter chooses to become a nun, and Florentine marries. Despite being about a family, the novel reveals that each of its members lives in solitude. The condition of women is treated throughout the novel both on the individual level, in the lives of Rose-Anna and her daughter Florentine, and universally when Rose-Anna identifies with women across the world who are affected by the senselessness of war. Feminist undertones can be found in the way Gabrielle Roy describes Rose-Anna's role in the family. Rose-Anna is a victim of circumstance with a husband who has no work, poverty which causes her to go searching for new lodging every spring and her Catholic faith which does not allow her to use birth control and results in many pregnancies which take their toll on her both physically and emotionally.

Florentine is infatuated with a young man, Jean, who seduces and then abandons her. Upon realizing that she is pregnant, she agrees to marry Emmanuel who loves her but will never know that he is not the father of the child. He also decides to join the Army, although he questions the meaning and motive behind going to war.

Perhaps the most poignant moment in "Bonheur d'occasion" occurs when Rose-Anna realizes that six year old Daniel, who is dying in the hospital, no longer feels connected to her, but loves his Anglo nurse who showers him with attention, plays with him and gives him toys, all things that Rose-Anna cannot do for him. Among the toys is a tin flute, something he had always wanted. She leaves the hospital the hospital, broken-hearted and overwhelmed with feelings of shame and sorrow.

Gabrielle Roy was a humanist who wrote this important book about the people of Saint-Henri with great compassion and without judgement, deploring the social conditions that shaped their lives. She felt passionately about the injustice of extreme poverty and wanted to expose that injustice to the world. "Bonheur d'occasion" is an important book which should be read widely once more. Although it is about another era, it has lessons for us today, if only to compare that time to our own. In what ways do conditions of that time compare to ours? What are the differences? And are there similarities?



LE POPIR TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE!

Le POPIR-Comité Logement essaie toujours d'être accessible à tous et toutes. Nous tentons d'éviter de reproduire les barrières sociétales qui marginalisent les excluEs. En accord avec nos principes, nous organisons de manière à défier les exclusions émanant des principales formes d'oppression de notre société. Malheureusement, nos locaux principaux sont inaccessibles pour plusieurs personnes à mobilité réduite. Récemment, pour mieux servir les personnes vivant avec des handicaps ainsi qu'à jouer un rôle proactif pour combattre le capacitisme (la marginalisation systémique des personnes vivant avec des handicaps), nous avons loué un local accessible situé à 505 Place St-Henri. Désormais, nous sommes en mesure d'accueillir et servir tous les locataires, malgré leurs capacités physiques. Nous avons en profité aussi pour adopter une politique d'accessibilité plus large.

Nos efforts pour garantir un accès égal à tous et toutes sont faits dans les limites de nos ressources et sont, par conséquent, imparfaits. Néanmoins, nous accueillerons toutes suggestions d'amélioration à notre énoncé d'accessibilité et ferons de notre mieux pour les y inclure.

Concrètement, les mesures mises en place par le POPIR-Comité Logement comprennent :

- offrir la traduction entre le français et l'anglais.
- maintenir la gratuité d'accès à tous nos services.
- fournir des billets de transport en commun pour les événements et manifestations.
- s'assurer que tous nos événements publics et assemblées soient accessibles aux fauteuils roulants.
- s'assurer d'éviter la présence de tous les éléments allergènes (noix, parfums, animaux, etc.)
- une politique de tolérance zéro envers les comportements racistes, sexistes, transphobes et homophobes.
- offrir des toilettes neutres aux genres dans nos locaux.
- accommoder les demandes spéciales en matière d'accessibilité, lorsque communiquées à l'avance.

NEW ACCESSIBILITY POLICY AT POPIR!

The POPIR-Housing Committee strives to always be accessible. We try to avoid reproducing social barriers that cause exclusions. In line with these principles, we organize ourselves to counteract the exclusions that grow from the multiple forms of oppression in our society.

Unfortunately, our main office is inaccessible for many people living with reduced mobility. Recently, to better serve people living with physical disabilities and to take a proactive role in the fight against able-ism (the systematic marginalization of people living with disabilities), we have rented an accessible office situated at 505C Place St-Henri. Going forward, we are in a position to welcome and serve all tenants, regardless of their physical capacities. We have also adopted the following, more general accessibility policy.

Our efforts to guarantee equal access to all are made within the limits of our resources, and are consequently imperfect. However, we welcome all suggestions that will help us improve our accessibility policy and we will do our best to include them.

Concretely, the measures put in place by the POPIR-Housing Committee include:

- Offer translation between French and English.
- Ensure that all our services are free.
- Provide public transport tickets for events and demonstrations.
- Ensure that all our public events and assemblies are wheelchair accessible.
- Ensure that we avoid the presence of allergenic substances (nuts, perfumes, animals, etc.).
- Having a zero tolerance policy toward racist, sexist, transphobic and homophobic behaviour.
- Offer gender-neutral washrooms in our offices.
- Accommodate special accessibility demands, where communicated in advance.



calendrier

FÉVRIER

Samedi, 1 février 2014

13h00

Manif Action pour réclamer
2800 logement sociaux pour le
Sud-Ouest

Dimanche, 9 février 2014

Manifestation nationale
50 000 logements sociaux
en 5 ans

12h30, POPIR-Comité Logement

Semaine du 17 février 2014

Semaine d'actions face au fédéral

Mercredi, 19 février 2014

Action pour un accès équitable à
la Régie du logement

Mardi, 25 février 2014

Action théâtrale contre les fins
de conventions

Plus de détails à venir

www.popir.org



VOTRE LOGEMENT, VOS DROITS

CONVERSION INDIVISE une entourloupette de propriétaire

Par Axel Fournier, stagiaire

Une petite marche dans n'importe quel quartier de Montréal suffira à s'en convaincre : une frénésie du condo s'abat sur la Métropole. Les promoteurs n'hésitent pas à sortir leur portefeuille pour se lancer dans des projets de condominiums plus ambitieux les uns que les autres.

Pour éviter que le parc de logements locatifs disparaisse sous la pression des investisseurs immobiliers, l'Assemblée nationale a adopté dans la Loi sur la Régie du logement des dispositions interdisant, sur l'Île de Montréal, la conversion en condo d'immeubles à logement. Toutefois comme toute législation, cette loi est contournée par d'astucieux juristes qui ont recours à la copropriété indivise. Ce phénomène mérite d'être démystifié, avant d'en comprendre la mécanique, l'intérêt des propriétaires et les conséquences néfastes sur les droits des locataires. Pour bien saisir le concept de copropriété indivise, il faut d'abord parler de la copropriété divise (communément connue sous le nom de condo). Dans une copropriété divise, plusieurs personnes sont propriétaires, à part entière, d'une partie d'un immeuble. Ils ont également une quote-part sur des parties communes (ex. escaliers, terrain, corridors, etc.). Comme chaque copropriétaire est le seul à posséder sa partie, il reçoit à titre personnel un compte de taxe municipale. Cette forme de copropriété est très encadrée par la loi. À Montréal, une législation restrictive vient régir la transformation de logements locatifs en copropriété divise.

Copropriété indivise?

Pour échapper à ce régime, les promoteurs se tournent donc vers la conversion en copropriété indivise, qui n'est guère réglementée. La copropriété indivise n'est pas nouvelle : lorsqu'un couple achète ensemble une maison, une copropriété indivise est créée. Dans cette forme de propriété, plusieurs personnes sont proprié-

taires de la totalité d'un bien (p. ex. un immeuble). En théorie, tous les copropriétaires peuvent donc avoir le droit de se servir de l'ensemble de leur bâtiment. Pour éviter cette situation, un nombre croissant de copropriétaires signent une convention d'indivision dans laquelle ils s'attribuent des zones d'usage exclusif. Ainsi, pour les copropriétaires indivis, la situation entre eux ressemble à celle d'un condo. Cependant, pour les tiers, l'immeuble est considéré comme un tout. Par exemple, la ville n'envoie qu'un seul compte de taxe. Plus précaire que le régime de la copropriété divise, l'indivision apporte cependant des avantages non négligeables. En effet, ce mode de propriété, aux règles flexibles, apparaît comme un moyen efficace de contourner la législation sur les condos. La seule présence d'une convention d'indivision permet d'augmenter la valeur d'un immeuble à logement d'environ 20 %. Et pour cause, la copropriété indivise est vue comme une étape intermédiaire vers la transformation en condo. Après 10 ans d'indivision sans locataires, les indivisaires peuvent convertir leur immeuble en condo, sans passer par la Régie du logement. Évidemment, cela signifie qu'une pression significative est mise sur les épaules des locataires afin qu'ils abandonnent leur droit au maintien dans les lieux.

Locataires, quels sont vos droits?

Parfois, les propriétaires utilisent la méthode douce, c'est-à-dire le relogement du locataire dans un logement supérieur, ou offrent une somme d'argent considérable pour obtenir son départ. Parfois, les propriétaires s'adressent à la



Régie pour demander l'éviction du locataire ou la reprise de logement (pour se loger eux-mêmes ou un membre de leur famille). Toutefois, il faut préciser qu'un copropriétaire d'un immeuble en indivision ne peut utiliser la reprise du logement, sauf si l'autre copropriétaire est son conjoint. De plus, peu importe la façon utilisée, un ancien locataire peut se tourner vers les tribunaux, s'il découvre après coup que l'éviction ou la reprise a été effectuée de mauvaise foi (dans le but de transformer l'immeuble en copropriété par exemple). En outre, il arrive, trop fréquemment, que des copropriétaires se livrent à du harcèlement pour se débarrasser d'un locataire «dérangeant». Ce dernier a néanmoins droit au maintien dans les lieux et au respect de sa personne, et nul ne devrait brimer ses droits. Des recours existent d'ailleurs devant la Régie du logement dans ce genre de situation.

En attendant que le législateur intervienne pour mieux encadrer la copropriété indivise, les promoteurs seront tentés d'utiliser cette astuce juridique pour transformer des logements en lucratifs condos. Pour assurer le respect des droits des locataires, une seule avenue apparaît possible : la mobilisation collective. Avec l'aide des comités logement, les locataires peuvent faire des pressions sur les élus afin de changer la situation. Ils peuvent aussi résister aux désirs de leurs propriétaires en défendant leurs droits devant les tribunaux. Une meilleure information permettra à plus de locataires d'exercer leurs droits, et donc de faire échec aux promoteurs.

PROBLÈME DE LOGEMENT?

LE POPIR PEUT VOUS AIDER!

APPELEZ-NOUS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS OU VENEZ NOUS RENDRE VISITE!

4017, rue Notre-Dame Ouest et 505C, Place-St-Henri (local accessible sur rendez-vous)

514-935-4649